

Formations 2023



FORMATION – 5 et 6 avril 2023

Information Préoccupante, Attestation...

Quelle pratique de ces écrits professionnels pour les ISCG ?



Présentation

Au regard du nombre de situations traitées chaque année, les ISCG produisent très rarement des écrits dans leur pratique quotidienne, essentiellement consacrée à la relation avec les personnes rencontrées. Deux se retrouvent régulièrement au centre des échanges : les informations préoccupantes et les attestations.

Cette formation vise à donner des repères légaux, déontologiques et éthiques pour que chaque ISCG renforce sa pratique professionnelle :

- En définissant plus clairement ce qui légitime le déclenchement d'une information préoccupante ou la rédaction d'une attestation.
- Quand la décision de faire un écrit a été prise, qu'il ou elle puisse construire un écrit adapté aux objectifs et respectueux des personnes et des faits.

Le « quand écrire ? » et le « comment écrire ? » seront donc les deux axes de cette formation.

Programme

1^{ère} journée

Penser l'IP et l'attestation

Histoire de l'IP – Le cadre légal – Les pratiques institutionnelles – les enjeux autour de la définition – la question de la prise de risque - la logique de l'aide contrainte – le rapport au public

Place des attestations – les différentes modalités – le cadre légal – les débats autour des pratiques encouragées – le rapport au public

2^{ème} journée

Écrire l'IP et l'attestation

Travail à partir des écrits des participant.e.s (travail personnel) et en production d'écrit sur des situations fictives - Repérage des enjeux du passage à l'écrit – déjouer les pièges de la rédaction

Formateur

Laurent Puech, assistant social DE, ISG durant sept ans, est depuis 2015 chargé de mission de l'ANISCG. Il assure en parallèle une activité de formateur sur les thèmes du secret professionnel, du partage d'informations et des écrits professionnels.

Dates et lieu

Paris, mercredi 5 et jeudi 6 avril 2023, de 9H à 17H.

Tarifs :

400 euros/participant.e pour employeur non-adhérent

300 euros/participant.e pour employeur adhérent

Inscription

Pour toute question ou inscription, contacter : contact@aniscg.org / 06 50 55 20 60



www.aniscg.org